

Premier divorce gay en France

Author : Jeanne Smits

Categories : [Brèves](#), [Divers Jeanne smits](#), [Points non négociables](#)

Date : 29 octobre 2013



C'est une information [francetvinfo](#) : le divorce d'une couple de lesbiennes sera prochainement prononcé par le tribunal de Paris, où le dossier des deux femmes restées anonymes a été déposé le 2 octobre. A la fois rien et tout à voir avec la loi Taubira : le « mariage » des deux femmes n'a pas été célébré dans son cadre, mais dès 2011 aux Etats-Unis. Mais dès l'entrée en vigueur de la loi française, alors qu'elles étaient déjà séparées, elles ont fait retranscrire leur union dans les registres de l'état civil français en application de la loi sur le « mariage pour tous ».

C'est leur avocat, Rémy Rabaud, qui a rendu publique cette affaire dont tout porte à croire qu'il s'agit du premier divorce à la suite d'un « mariage » homosexuel.

Et ce sera, a-t-il dit, un « divorce à l'amiable ».

Pourquoi avoir pris la peine de faire retranscrire leur « mariage » en France si c'était pour le

défaire aussitôt ?

Question de sécurité juridique : la loi Taubira reconnaissant les « mariages » d'homosexuels conclus à l'étranger, les deux femmes couraient le risque de se voir encore secours et assistance en cas de besoin – or la fidélité n'est manifestement pas au premier rang de leurs préoccupations – et d'être considérées comme solidairement responsables des dettes contractées ensemble.

« Le divorce est un acte sécurisant », a expliqué Me Rabaldo au site d'informations, ajoutant qu'en outre elles pourront grâce à ce « divorce » se « remarier ».

Un « divorce » homosexuel n'a pas plus de sens qu'un « mariage » homosexuel : comment défaire ce qui est une contradiction par rapport à la réalité ? Mais on comprend bien à travers cette histoire exemplaire que c'est le galvaudage du mariage vrai qui a permis et qui sert d'exemple et d'exonération aux couples homosexuels qui revendiquent d'être en tous points égaux aux autres.

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)**

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)